

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

LE FEUILLETON,

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

21 NOVEMBRE.]

{ N. AUBIN éditeur. Imprimeur, A. JACQUES. }
Résidence et bureau rue St. Valier N° 177. }

[PRIX : -2 SOUS.

BAS-CANADA

RELATION DE MR. CHS. HINDENLANG

connu d'abord ici sous le nom de général Lamartine.

Nous publions ici la relation donnée par M. Chs. Hindenlang, l'officier français que les rebelles avaient décoré du nom de général. Cette courte et simple narration d'un homme aussi horriblement trompé par les rebelles, doit ouvrir les yeux à tous les Canadiens qui voudront la lire sans préjugés.

Je suis né à Paris, le 29 mars 1810. Ma famille occupe encore en ce moment un rang élevé dans le commerce. Je me nomme CHARLES HINDENLANG. Lors de notre glorieuse révolution de 1830, malgré ma mère, je pris du service comme simple soldat au 5e régiment d'infanterie légère. Je passai successivement par tous les grades jusqu'à celui d'officier. Mais voyant peu d'avancement possible dans l'armée, mes parents m'engagèrent à quitter entièrement le parti des armes, et à venir à New-York, où leur intention était de m'envoyer des marchandises au printemps prochain. J'étais fort tranquille, ne songeant qu'à me mettre au courant des affaires de cette ville, lorsque M. Duvernay me fit successivement demander par plusieurs personnes, entre autres par un Italien réfugié nommé Falière, qu'il voulait avoir aussi pour officier. J'ai été également demandé, et même connu pendant quelques jours, par un M. Von-Schultz, se disant colonel et cherchant des officiers et soldats pour le Haut-Canada. Je pourrais au besoin donner quelques détails sur ses moyens d'agir et sur ses dispositions militaires, mais cela seulement de vive voix.

M. Duvernay agissant au nom et pour le docteur Nelson (Robert), me fit à moi et à un autre officier français qui a servi dans le 1er. lanciers anglais en Espagne en qualité de lieutenant ou capitaine, des propositions et de belles promesses, en présence d'un négociant nommé M. Bonnefous. Une copie en double et recopiée de ma main a été remise par moi-même entre les mains d'un officier de Lacolle. Elle contient le détail des premières conditions réciproques. Après nous être consultés, nous refusâmes de signer avant d'être mieux informés de la situation du Canada que nous ne connaissons ni l'un ni l'autre. Alors pour mieux nous tromper, l'on nous assura qu'il ne s'agissait que d'aller à St. Albans former des cadres d'organisation pour l'armée, que nous n'avions pas même besoin d'armes, suivant Mr. Duvernay et ceux auxquels nous nous étions adressés. Non-seulement le peuple canadien se soulèverait en masse, mais la troupe et surtout messieurs les officiers anglais étaient las d'un service si éloigné de leur patrie et n'attendaient que cette occasion d'en sortir. Ils ajoutaient encore que les frais immenses que la couronne d'Angleterre est obligée de faire chaque année, faisaient qu'ils savaient de bonne source, que sa majesté la reine Victoria ne chercherait pas à tenir ce pays sous sa domination.

Nous décidâmes à nous assurer par nous-mêmes de la vérité de tout cela. Nous fûmes donc dirigés sur Burlington et reçus par M. Dufort. Toujours même langage et mêmes promesses. Il nous était expressément recommandé de ne parler en route à qui que ce fut, dans notre propre intérêt, disait-on, mais la suite m'a prouvé que l'on craignait que nous ne recevions quelques éclaircissements. M. Dufort nous expédia à Plattsburg où nous trouvâmes des chevaux et nous fûmes conduits par ce qu'ils appellent un *chasseur* jusqu'à Champlain, chez M. Desmarais, qui nous tenait cachés comme si nous étions de grands coupables. En général, j'ai remarqué chez tous ces agents une pusillanimité qui allait jusqu'à la faiblesse, pour ne pas dire davantage. Nous décidâmes à être conduits suivant la promesse à St. Alban's; l'on nous fit passer la rivière en chaloupe et de l'autre côté nous trouvâmes le docteur Nelson et un Canadien que je suppose être un guide. Cette nuit même, le peuple canadien soulevé devait, suivant l'inten-

et misérable Nelson, se trouver sur les côtes pour le recevoir et le féliciter à son débarquement, 250 fusils avaient été amenés et déposés dans une chaloupe par le colonel Américain Burton nous partîmes et nous descendîmes la rivière jusqu'au quai Vitman, le docteur, son guide, un pilote et nous deux. Nous arrivons par un tems affreux; pas un seul homme pour recevoir le fameux président du gouvernement provisoire, et ce n'est qu'après une grande heure d'attente et de misère que le guide revint avec quelques hommes, (5 ou 6 au plus) pour débarquer les fusils. A l'instant, on nous donna 3 chevaux et nous fîmes route pour Napierville. C'est là que le docteur Côte, à la tête de 2 ou 300 hommes, reçut le Dr. Nelson et le proclama président de la république du Bas-Canada. Rien ne fut oublié dans cette comédie, discours et promesses de part et d'autres. L'on nous présenta comme deux officiers français, en présence d'un plus grand nombre qui ne tardèrent pas à arriver. Pas un mot ne fut prononcé de notre part. Nous avions plus besoin d'un bon feu que de compliments. C'était le dimanche matin.

Pendant trois jours, le Dr. Nelson et son collègue ne s'occupèrent guères que de messages pour hâter l'arrivée des hommes. Le lundi l'officier français Touvrej partit avec 50 hommes pour sonder et éclairer les environs: depuis, je ne l'ai pas revu.

J'ai su depuis que le Dr. Côte avait forcé M. le curé de lui livrer une assez forte somme appartenant à la paroisse; d'autres tentatives de ce genre ont été faites auprès de certains particuliers toriens. Le même soir, une dame me fit demander si je voulais faire remettre un lit et un oreiller à un prisonnier âgé et malade; je le fis à l'instant et à mon retour, je crus devoir le communiquer au Dr. Côte. C'est alors qu'il me prit en particulier et qu'il me dit: que je n'avais pas d'ordre à recevoir de lui et qu'il était *brigadier*. . . Ces paroles achevèrent de m'ouvrir les yeux et si mon camarade se fût trouvé là, il n'y a pas de doute que nous aurions avisé au moyen de nous tirer de ce gouffre. Faire un général, comme on fait un soldat je n'ai pu m'empêcher d'en rire avec plusieurs personnes.

Le lendemain, le Dr. Côte partit avec 50 ou 60 hommes armés, plus un autre détachement envoyé pour renforcer celui commandé par l'officier Touvrej; j'ai su depuis que les armes que le Dr. Côte voulait faire entrer avaient été saisies, qu'il avait été repoussé par les troupes de la reine, en laissant un canon entre leurs mains. Pendant ces trois jours des Canadiens armés et non-armés, pressés, par les messages du Dr. Nelson se rendaient à Napierville et j'étais à 2500 hommes la force générale qui a pu se réunir en cet endroit. Pendant tout ce tems, ma seule occupation fut de diviser la compagnie (suivant les ordres de M. Nelson) par 50 hommes formant cinq pelotons de 9 hommes, commandés par un sous-officier, chargé de leur fournir ce dont ils auraient besoin. Le jeudi, le Dr. Nelson commanda la marche sur Odelltown. 600 hommes armés et tous les officiers l'accompagnaient. Je ne me souviens que de quelques noms de ces officiers. La pluie nous arrêta à Lacolle, où nous passâmes la nuit; c'est là que sous le prétexte d'aller rejoindre pour l'amener à un poste éloigné de 150 hommes commandé par un nommé Dupuis et un autre capitaine, le lâche et misérable Nelson, muni de tout l'argent qu'il put rassembler, chercha à se sauver; il fut lié, garrotté et sur le point d'être livré par les Canadiens, il ne fut son salut qu'aux prières et à l'intercession des capitaines Nicolas et Truveau.

Il revint à Lacolle où par les plus grands sermens, il parvint encore à faire croire à sa franchise, il décida que le lendemain une attaque conduite par lui-même en personne aurait lieu sur Odelltown. Dans l'intérêt de la seule vérité, et pour rendre justice entière à quelques malheureux, je jure sur l'honneur, qu'un grand nombre d'hommes ont été forcés par les menaces et les précautions prises par lo

lâche Nelson, de suivre le mouvement, il tant se dévouer patriote ou bureaucrate. La peur n'est bien des patriotes malgré eux. L'affaire d'Odetown est la seule à laquelle j'ai assisté, et j'ai été à même de me convaincre de la vérité de ce que j'avance, en disant qu'il y a des gens qui ne marchaient que par la crainte. En arrivant sur le plateau faisant face à la maison fortifiée, la plus grande partie des hommes se répandit dans la plaine à la droite; sur la gauche, il n'y eut qu'une poignée d'hommes courageux qui furent s'embusquer derrière une grange et commencèrent le feu. La plus grande partie des canadiens était hors de la portée du fusil, à genoux, le visage dans la neige, priant Dieu et ne remuant pas plus que des saints de pierre; plusieurs restèrent dans cette position tout le temps que dura le feu. Oh! pitié pour de tels hommes; il a fallu être bien fourbe et bien adroit pour amener à la révolte de semblables gens! Il est certain que si l'on demandait à quelques uns, ce qu'ils voulaient et ce qu'ils espéraient, qu'ils ne sauraient répondre.

Alors je fus enfin convaincu que le Dr. Nelson n'était qu'un lâche et vil moteur de troubles, qu'un voleur de honte qui fuyait avec l'argent, laissant massacrer des gens qui, sans ses perfides insinuations, seraient tranquilles dans leurs chaumières dont il ne reste plus que la place. Je n'ai jamais eu d'arrestés à feu, je plouai moi-même sous mes pieds, le sabre dont j'étais armé; mon parti était pris: sauver des malheureux, s'il était possible; je courus la plaine, demandant au milieu des balles, ce qu'était devenu le Dr. Nelson. Mais des centaines d'hommes allaient souffrir pour un seul coupable; le misérable avait profité du moment où les troupes étaient occupées pour gagner la frontière par un détour. Je restai paisible spectateur de l'action, n'attendant que le moment de pouvoir me livrer et traiter du salut de tous ces malheureux; mais bientôt une vingtaine de bureaucrates sortis du bois imprimèrent une telle frayeur aux Canadiens que bientôt la petite armée ne fut plus qu'un troupeau fuyant à toutes jambes. A pied et entouré seulement de quelques cavaliers, je voulus attendre que l'on se mit à notre poursuite pour me rendre, mais on nous laissa faire à notre aise. F arrivai des derniers à Napierville; les officiers étaient rassemblés et s'occupaient de placer des gardes. C'est alors que je signifiai hautement, que, ayant été trompé et pouvant juger par moi-même de toute la stupidité d'une pareille entreprise, n'ayant prêté aucun serment ni reçu aucun argent, pas même mes frais déboursés, je me regardais comme entièrement libre de mes actions et nullement lié à la cause des malheureux Canadiens. J'invitai tous ces messieurs à faire comme moi, et l'on décida à se séparer.

Nous partîmes une douzaine ensemble. Nous prîmes les bois pour éviter les postes de nos gens qui nous eussent arrêtés, et, au point du jour, je laissai tout le monde sur la frontière auprès de Champlain, et dans la compagnie d'un seul homme que je connais à peine de vue. Je sortis du bois et fus me rendre à un jeune homme que je vis au loin, armé d'un fusil. Je voulais demander à être conduit de suite devant un officier supérieur, mais ne sachant pas un mot d'anglais, je ne pus me faire comprendre. Je fus mené de poste en poste. Enfin à Lacolle je demandai à des officiers la permission d'écrire une lettre à son excellence; l'on me répondit que oui, mais je restai toujours garotté et ce n'est qu'aujourd'hui, à Montréal, que je puis exposer devant les yeux de son excellence tout ce que je puis savoir. C'est une haine et un mépris profond qui m'anime contre le Doct. NELSON et ses complices.

Je n'ai pu voir, sans frémir de colère, un seul homme méditer de sang-froid, et avec connaissance de cause, la perte de tout un peuple, et cela pour un vil intérêt. Je tiens de lui-même que la seule ville de Montréal lui a envoyé plus de 20,000 piastres. Qu'a-t-il pu faire de cet argent? Les églises pillées, les particuliers rançonnés, la masse des paroisses enlevée. Un tel homme mérite d'être poursuivi et atteint par les lois, dans quelque pays qu'il puisse se sauver. Rien au monde ne peut autoriser le vol et la violence.

Contre l'officier Touvrey et moi, il y a encore à la frontière des officiers français et polonais qu'il a su tromper comme nous. Je les connais en partie; qu'il me soit

permis de les désabuser, que mon exemple leur profite, et je garderai une reconnaissance éternelle à Son Excellence.

Que l'on me permette d'employer la voie des journaux américains et français à New-York, pour poursuivre les traîtres et les lâches au tems des malheurs présents. Ils savent par leurs mensonges et leurs fausses apparences de dévouement exciter des sympathies; mais à New-York, je connais grand nombre de négocians. J'ai fait mon devoir d'homme d'honneur, je n'ai pas tourné le dos devant le feu des flammes du gouvernement, je suis resté, malgré toute ma répugnance, je ne suis pas un aventurier, je tiens à une famille recommandable; on me croira, car ma conscience me dit que je n'ai rien à me reprocher. Je connais plusieurs des rédacteurs de journaux français, je les ferai parler afin que l'on reconnaisse partout les traîtres.

Pendant 5 jours je me suis vu dans les rangs des ennemis d'un gouvernement ami et allié de ma patrie. Voilà ma faute, rien ne me coûtera pour la réparer: voilà pourquoi, pouvant me sauver comme un lâche, j'ai préféré rester et me fier à la générosité du gouvernement; je ne serai pas obligé de baisser les yeux et de rougir, quand l'on parlera de cette malheureuse affaire. J'ai empêché le mal autant qu'il a été en mon pouvoir, mais cela ne suffit pas jusqu'à ce jour, que l'on m'emploie au service de la bonne cause et j'engage ma parole d'honneur de réparer par tous les services possibles et exigibles, quelques jours d'égarement.

L'on verra bien comprendre ma situation, j'ai la tête encore toute frappée des malheurs dont j'ai été le témoin. Je suis accablé de fatigue; cette narration est bien incomplète, sans doute, j'ai omis bien des choses, mais outre qu'il me répugne d'être le délateur de gens que je ne nomme pas, ma conscience en me faisant un devoir de communiquer tout ce qui peut empêcher le malheur des vaincus, m'empêche aussi d'être correct autant que je le voudrais bien. Si quelques autres renseignemens auxquels je puisse fournir matière, peuvent devenir nécessaires, je le répète, rien ne me coûtera pour y satisfaire.

Je jure sur l'honneur et devant Dieu que tout ce que j'ai écrit est vrai, et que s'il y a quelques erreurs que j'ignore, ce ne peut être que dans ce que j'ai entendu dire et non pas dans ce qui s'est passé devant moi.

Je jure aussi d'être toujours l'ennemi acharné du Dr. NELSON, de le poursuivre jusqu'à ce que je puisse lui reprocher son infamie devant le monde entier, si c'est possible.

Fait à la prison de Montréal,
ce 14 novembre 1838.

CHS. HINDENLANG.

Reconnu devant moi,
en la prison de Montréal,
ce 14 novembre 1838.

P. E. LECLERE, J. P.

LE FEUILLETON, OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

QUEBEC, MERCREDI 21 NOVEMBRE, 1838.

LA REBELLION.—Il paraît maintenant assez bien établi que la rébellion est presque généralement supprimée dans le district de Montréal. Si nous devons juger de tous les faits rapportés jusqu'ici et les accepter comme véritables, que devons-nous croire, que devons-nous penser des évènements qui se sont précipités avec tant de rapidité depuis quinze jours seulement et qui ont tant changé la face des affaires du pays? Que penser des chefs qui ont osé si gauchement la trame qui plonge des milliers de familles dans une ruine dont rien ne saurait désormais les tirer? Que penser de ces hommes simples qui, suivant des fous ou des scélérats, se sont jetés dans une route dangereuse sans s'enquérir des moyens de salut, sans offrir un effort à l'envahissement de l'orage? Enfin que penser de ces "hommes de lettres," de ces "philantropes," de ces hommes qui se sont chargés de la tâche "d'éclairer, d'améliorer l'espèce humaine, de travailler à sa prospérité" et qui hurlent éternellement la vengeance, qui répandent volontairement et sciemment de faustes erreurs, qui rajouissent des préjugés qui tolèrent seulement les siècles d'ignorance et de barbarie qui descendent aux puissans, (presque toujours, hélas! trop bien disposés à flatter de tels vœux,) des flots de sang, innocent et coupable, comme un gage de protection et de justice, comme la douce récompense d'une

loyale et désintéressé est dû, comme le tribut qui devra, seul, éteindre une soif au quinquar, comme le succulent repas, seul capable d'apaiser le cri farouche d'entrailles toutes devouées et désolées par le hurement, hivers et jaloux; en un mot: que penser de cette prose qui s'efforce de joindre la malédiction aux chants d'une facile victoire et qui voudrait rendre tout un pays solidaire des fautes de quelques hommes? Nous ne répondrons point à ces questions que le terre aura soin de résoudre; mais qu'il nous soit du moins permis d'élever un instant une voix faible, mais courageuse; d'appeler en faveur des innocents toute la Justice qui leur est due, sur les dupes toutes la compassion que veut l'humanité et il restera malheureusement encore assez de coupables pour servir la haine et la rage les plus invétérées.

Certes, nul ne peut nier aujourd'hui que l'erreur est encore, jusqu'à ce jour, le crime du plus grand nombre; mais cette idée ne fait point le compte de cet e classe, minime mais toujours ruisante, qui désigne à la proscription tout le peuple du Canada; aussi érie-t-on déjà de tous côtés que le gouvernement est trop lent dans ses vengeances. Trop lent! Quinze longs jours se sont écoulés et nous n'avons pas encore eu d'enquête, de procès et d'exécution! voilà vraiment de quoi révolter soudain le plus posé, le plus ferme, le plus stricte loyal! C'est le *Herald* qui le dit!

Tout homme libéral et juste ne pourra s'empêcher de déclarer que les événements récents placent le Canada dans une situation plus critique que jamais. Dans un moment où une grande et sainte union de tous les Canadiens devait donner à la demande unanime et constitutionnelle d'une garantie indubitable et sûre de leurs privilèges solennel, accidentellement un coupable ment recueilli, une force, une véhémence et peut-être une révélation qu'elle n'avait jamais eue, quelques années, que le feu sacré d'une bonne cause ne dut point animer car le courage ne le sanctifia point, sont venus détruire, pour long-temps, peut-être, les chaines qui restaient d'arriver à une paix et à une prospérité peu coûteuse, et ont pu rassembler un nombre de malheureux assez considérable certainement pour former un brillant sacrifice, mais non point suffisant pour élever l'esprit le plus vague de succès.

Mais aussi, tout en vouant aux reproches amers des amis de la paix publique, les hommes qui ont attiré tant de malheurs sur la patrie, l'on ne pourra s'empêcher de déplorer le cruel élan de ceux que nulle pitié n'a su toucher, qui n'ont pas écouté les lamentations du malade, du vieillard, de l'orphelin, de la veuve et qui se sont indignés en dégoûtante punition à la mère, à la fille, pour les crimes supposés du père, du frère ou de l'époux. Ce sont hélas! les forfaits qu'un grand cri d'indignation nous apporte! L'incendie, le pillage ont été accueillis avec acclamations et maintenant qu'un jour d'horrible tranquillité lait à peine, il se trouve des hommes déjà prêts à reprocher amèrement à l'échafaud son inévitable lenteur!

Nul, plus que nous, ne regrette ce qu'on veut bien appeler la rébellion récente, mais aussi nul plus que nous ne déplore ces excès d'une rigueur dont l'on voudrait user vis-à-vis de tout un peuple pour les erreurs d'un petit nombre d'entre ses membres et pour les crimes de quelques autres. Espérons que le gouvernement, tout en prenant de mesures sages et fermes pour assurer une tranquillité après laquelle chacun soupire, craindra d'agir à la hâte et d'envoyer dans la même sentence le fourbe, le dupe, le faible et le malheureux et retardera sa vengeance pour n'indigner qu'une punition. Mais encore ici nous avons un regret à faire entendre, c'est que les plus grands criminels sont ceux qui ont pris des mesures pour éluder le cours de la loi et pousser sous sa main leurs infortunés instruments.

Et quant à la rébellion, prise en son ensemble, nous ne pouvons que répudier les sentiments qu'on nous attribue à cet égard; nous ne craignons point d'exprimer la plus vive sympathie pour les malheureux que l'égarement a poussés au désespoir; pour les victimes d'une inopportune colère; pour les braves qui n'hésitent pas à sceller de leur sang une persuasion quelle qu'elle puisse être; pour ceux qui expient dans la captivité et dans les angoisses de l'attente le tort de n'avoir point réussi; mais nous n'en aurons point pour les lâches; nous n'en aurons jamais pour ces hommes qui, dans la prospérité, insultent lâchement des ennemis abattus; nous n'approuverons jamais la complaisance d'un gouvernement qui leur permet de compromettre la sûreté publique en poussant à l'exagération et au désespoir. Chémier attirera long-temps et chez tous les partis un mot d'admiration, les victimes des derniers événements exciteront encore les regrets et la compassion, tandis que ceux qui ont grandement contribué à la révolte par leurs injures vociférations, le *Herald* et consorts, n'auront que mépris et que malédictions.

Nous publions telle que la donne l'*Ami du Peuple* la déclaration de Mr. Hindelang. Quoique le malheur et la déception aient pu saisir peut-être un homme d'honneur et lui faire employer des termes quelquefois amers à l'égard des Canadiens, nous ne voyons aucune raison pour douter de l'exactitude de ses avancés. D'ailleurs le docteur Robert Nelson a déjà poussé tant de victimes dans des dangers qu'il ne partageait point, accumulé sur le pays comme sur des particuliers tant de malheurs dont il n'a point souffert, que nous sommes fort de mal augurer d'une cause dont Mr. Nelson se prétend le chef; cela nous porte à croire en tous les cas que le rassemblement dans sa déclaration l'ex-brigadier de la dernière année. Outre que les malheureuses dupes du Dr. Nelson, en menaçant de se faire justice elles-

mêmes, nous indiquent assez clairement qu'il a lâchement trompé les amis de la cause libérale, nous n'adopterions qu'avec hésitation l'idée que les révoltés représentaient l'opinion de la majorité du pays lorsque nous voyons dans quel éloignement sont restés MM. Papineau, Rodier et autres que l'on a reçus et reconnus jusqu'ici comme de sincères défenseurs d'une honnête et bonne réforme.

L'arrivée du *Great Western* nous apprend que des nouvelles avaient été reçues en Angleterre de l'intention qu'avait Lord Durham de résigner. On s'attendait à une conférence extraordinaire pour prendre en considération les affaires du Canada. On parlait aussi du Comte de Spencer, et devant Lord Althorpe, comme devant succéder à Lord Durham.

T. C. Aylwin Ecr. fit application hier pour l'admission à caution de Mr. Teed, l'un des prisonniers politiques de Québec. Les juges Panel et Bedard ont pris la motion en délibéré, et depuis Mr. Teed fut transféré à la citadelle. Mr. Connolly fut admis à caution sur certificat de mauvais santé. Un Mr. Alexandre Dumont a été arrêté hier sur accusation de Haute Trahison.

M. M. Theller, Dodge, P. Grace et Louis Perrault sont arrivés à Boston le 13 du courant.

Dimanche dernier 24 prisonniers politiques, condamnés à la déportation dans le Haut-Canada, furent amenés en cette ville, par le bateau à vapeur *British America*, et furent conduits, sous escorte, à la prison de cette ville, en attendant leur départ qui doit, dit-on, avoir lieu aujourd'hui. Au nombre de ces prisonniers on remarquait J. G. Parker et Chandler. A leur entrée en prison ils furent accueillis par les huées et les exécérations d'une foule de gentils-hommes ou de canailles, selon l'idée que chacun veut bien attacher à de semblables démonstrations envers des malheureux dont le sort est déjà marqué par le doigt de la justice; démonstrations que la civilisation réprouverait même à l'égard des plus grands criminels. Nous devons dire que les soldats ou volontaires qui les accompagnaient paraissaient désapprouver les cris de la populace. La police fit immédiatement un cercle autour d'eux afin d'empêcher des démonstrations plus violentes. Deux voitures étaient chargées de malles et effets appartenant aux condamnés.

—Bryant, autrement dit le Grand-Aigle, celui qui avait fait sortir une proclamation au camp de Napierville a été arrêté et conduit avec 82 autres prisonniers à la prison de Montréal. Avec ces prisonniers les troupes avaient pris un drapeau tricolore et un canon de bois cerclé en fer.

—Le rassemblement qui s'était formé sur la montagne de Boucherville et qui était beaucoup moins considérable qu'on ne l'avait d'abord répandu, s'est dispersé à l'arrivée d'une compagnie de royaux qui saisit, aux environs, trois canons, dix à douze barils de poudre, une trentaine de fusils et un grand nombre de piques, ainsi qu'un grand nombre de gargousses à mitraille.

—Le nombre des prisonniers dans la prison de Montréal se monte déjà à plus de 500. La cour martiale est organisée sous la présidence du Lieutenant-Général Clitherow. Elle sera composée de six officiers supérieurs et de six capitaines. Andrew Stuart et une autre personne feront les fonctions de Juges-avocats.

Dans un tems où l'on parle beaucoup d'exécutions politiques, on une foule exaspérée les appelle à grands cris et menaçant à être tout haut l'imitation qui tarde trop, à son gré, à se répandre avec elle, et la les décrets de mort, nous espérons que l'on ne nous sera point un crime de citer quelques éloquents paroles de Victor Hugo sur la peine capitale:

"Il faut bien le dire aussi, dans les crises sociales, de tous les échafauds, l'échafaud politique est le plus abominable, le plus funeste, le plus vénéneux, le plus nécessaire à exécuter. Cette espèce de guillotine se prend racine dans le pays, et en peu de tems repousse de l'onture sur tous les points du sol. En tems de révolution, prenez garde à la première tête qui tombe. Elle met le peuple en appétit."

Nous avons reproduit ces lignes, non point que ce soit notre dessein de les imposer comme une stricte règle de conduite, encore moins comme une menace, mais simplement comme une exhortation au gouvernement de ne point être prodigue de sang humain.

Monsieur l'Evêque de Québec a introduit au Collège de Nicolet le Traité sur la Tenue des Livres par Mr. J. LAMIN.

• Nous avons oublié, Samedi, d'accuser réception de la lettre de Mr. Bartha et nous lui en demandons excuse. Nous pensons qu'elle est un peu vieille maintenant pour intéresser nos lecteurs de Québec ou de Montréal, qui, d'ailleurs, sont entièrement étrangers à la question qu'agitent les deux champions M. HONNÉ et BARRIÈRE. Cependant comme cette lettre est signée nous lui prêterons nos colonnes si son auteur insiste sur sa publication quo le manque de place ne nous aurait pas permis de faire dans le présent numéro quand même nous l'aurions désiré. Nous devons de plus, dire que le sujet en dispute serait mieux réglé par le public et surtout par le beau sexe des Trois Rivières que par la généralité des lecteurs en Canada.

[Du Canadien.]

NOUVELLES D'EN HAUT.

C'est maintenant sur le Haut-Canada que se porte l'attention. A Montréal il n'y a plus rien à brûler, à ce qu'il paraît, et presque plus personne à emprisonner, car si nous sommes bien informés, on a pris dernièrement tout ce qui restait d'une paroisse pendant que les gens étaient à l'église, y compris même le curé, qu'on a cependant relâché à Montréal. Sur ce pied-là, le souhait du *Herald* de voir les Canadiens balayés de la surface de la terre, ne tardera pas à se réaliser au-delà même de son attente. Mais nous allons oublier que la plainte même nous est inculquée, comme nous en avertit le *Mercury* d'hier, qui nous fait un crime d'avoir publié la lettre signée de M. LAURIN, se plaignant de ce qu'il regarde comme une injustice commise envers les 670 millions dont il était l'agent. Ainsi donc, point de réflexions, et tenons-nous bien content si l'on nous permet de rapporter ce qui se passa.

BANQUE DU PEUPLE.—Les amis de cet institution nationale verront avec plaisir qu'elle a pu facilement passer à l'épreuve de l'Ordonnance récente au sujet des Banques, et que les détails qu'elle a fournis ont été si satisfaisants que l'Exécutif n'a pu s'empêcher de lui accorder le même privilège qu'aux Banques Chartées. La Banque du Peuple a continué à racheter ses billets en espèces jusqu'au 17 courant, tandis que les autres Banques de Montréal ont cessé de le faire depuis le 7. Nous pouvons dire de bonne autorité, qu'on a pris et qu'on prend tous les moyens possibles pour nuire au crédit de cette Banque, mais elle repose sur des bases trop solides pour être ébranlée. (id.)

PUBLICATIONS OFFICIELLES.

La *Gazette de Montréal* publie deux nouvelles Ordonnances.

1^o Déclarant que la Rébellion sera censée exister jusqu'à ce que le gouvernement, par Proclamation, annonce qu'elle a cessé. Cette Proclamation, néanmoins, n'arrêtera pas les procédés des Cours Martiales pour les offenses politiques commises entre le 1 Novembre dernier et la date de la dite Proclamation.

2^o Autorisant le Gouverneur à nommer des Juges de Paix et Magistrats salariés, sans égard à la qualification maintenant exigée par l'Acte Provincial.

Le même Journal publie

Une Proclamation étendant la Loi Martiale au District de St. François.

Une autre Proclamation fixant le 7 Décembre comme jour de jeûne et de pénitence et un ordre en Conseil autorisant la Banque du peuple à suspendre ses paiements en espèce, la dite Banque ayant fourni les états et détails exigés par l'Ordonnance récente.

[De l'Ami du Peuple.]

M. E. E. Rodier a confirmé dans une lettre adressée au *Herald* ce qui avait été dit dans le tenis d'une conversation entre lui et le général des Etats Unis Wool, dans laquelle celui-ci lui aurait dit: "Mr. Rodier montrez-moi vos moyens de réussite et je suis des vôtres." Les mots ne sont pas tout à fait les mêmes, mais le fond est le même. Mr. Rodier dit dans sa lettre qu'il est connu à Burlington, et qu'il tient lui-même du colonel Charleton, que le général Wool a offert au docteur Nelson de prendre le commandement de l'armée rébel.

PRISONNIERS.—Les prisonniers arrivent en foule de tous les côtés. La prison est littéralement pleine et l'on ne fait plus où les mettre. Mercredi à midi environ 20 prisonniers furent amenés de Napierville et des environs. Parmi eux

se trouvaient J. B. Lukin, N. P., Camyré, le plus violent chef de sa partie, et un jeune Lèvesque, fils de l'ancien protonotaire, et clerc dans le bureau du shérif. Ce jeune homme avait quitté son bureau pour se rendre au camp rébel.

— Jeudi soir 44 prisonniers furent encore amenés dans le même quartier. Il n'y a personne de marque parmi eux.

— Un autre fils du capitaine Morin, Achille Morin a été amené prisonnier, il était blessé à la jambe. Celui qui a été amené avec le père était Lucien Morin.

AFFAIRE DE PRESCOTT.

Les journaux de Montréal de samedi publient une dépêche officielle du Col. Piomer Young, commandant à Prescott, contenant un rapport des opérations contre les envahisseurs, le 14 courant, date des dernières nouvelles de cette place. Les forces sous son commandement se composaient de 30 soldats de Marine, d'une compagnie de montagnards de Glengary, de deux compagnies de milice de Grenville, de 100 hommes de milice de Stormont, de 44 hommes du 83^e régiment, de 150 des Queen's Borderers, et de 100 hommes du Col. Martle. L'ennemi était dans une position avantageuse, derrière des murs sur un terrain élevé. Malgré cela il fut au bout d'une heure repoussé et forcé de se réfugier dans un moulin à vent et une maison de pierre adjacente, d'où on ne put le déloger, et après quelques heures de fusillade, et de canonade du côté des bateaux à vapeur armés, le commandant voyant que la place n'était pas entamée, et ne voulant pas exposer plus longtemps la vie de ses soldats, retira la plus grande partie de ses forces en laissant sur la place de forts piquets pour empêcher l'ennemi de s'échapper avant qu'on pût se procurer de la grosse artillerie. Cela se fit à trois heures de l'après-midi, et l'attaque s'était faite de bonne heure dans la matinée. On porte, dit la dépêche à 45 le nombre des tués et blessés de tous grades. Au nombre des morts se trouvent le Lieut. Johnson, du 83^e régiment, et le Lieut. Duluwage, du 1^{er} régiment de Grenville. Parmi les blessés sont le Lieut. Parker, des Royal Marines, le Lieutenant Parlow, du 2^e de Dunlop, et l'Enseigne Macdonell des montagnards de Glengarry. La perte de l'ennemi, surtout en officiers de marque, a été grande; les Généraux Brown et Phillips ont été tués, et il a été fait 32 prisonniers. Le Col. Young fait l'éloge de ses compagnons d'armes, miliciens et réguliers. Il remarque en postscriptum: Je ne pense pas que les bâtiments, soient longtemps tenables après que les canons auront été mis en position.

L'extrait suivant d'une lettre de Cornwall, 15 Novembre, représente les envahisseurs de Prescott dans une position tout-à-fait désespérée:—

"Le Col. Vankoughnet, et le Col. Crysler sont maintenant à Prescott, avec 400 hommes chacun, plus 800 Glengariens. La plus grande partie du 93^e a été transportée en wagons d'ici. Le bateau à vapeur le *Brockville* est arrivé de Kingston et a débarqué de la grosse artillerie. Il y a aussi trois bateaux à vapeur armés en surveillance pour empêcher qu'il ne soit envoyé du secours aux rebelles du côté Américain, ou qu'ils n'échappent par eau. Ils ne peuvent s'échapper du côté de terre, environnés qu'ils sont par nos troupes. C'est l'opinion générale ici qu'il devait être fait une attaque ce matin."

Il a été distribué environ cinq mille copies de la circulaire suivante dans New-York.

APPEL AUX PATRONS DE TOUTS LES PAYS.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE L'INDEPENDANCE CANADIENNE.

M. L. De Boucherville, résidant au No. 72, Liberty Street, en liaison avec plusieurs hommes marquants en Canada, recevra au Bureau de LA VÉRITÉ, No. 3, Barclay Street, toutes souscriptions en faveur de

L'INDEPENDANCE CANADIENNE.

Les noms des souscripteurs seront insérés dans le Journal "La Vérité."

L'argent sera immédiatement employé à aider ceux qui, par leurs efforts, contribueront à affranchir le Canada du joug Anglais.